Conflit parents séparés

Par kroll0526

Bonjour,

Pour vous expliquer ma situation je suis séparés depuis 2019 du père de mes 2 enfants âgés de 11 ans et 7 ans. Passé en jugement en 2019 j'ai obtenu la garde intégrale de mes filles le père avait 1 week end sur 2 et la moitié des vacances.
Il ne les as jamais pris durant son temps de garde ses parents les prenaient à sa place.

Il a décidé fin 2019 de faire des saison à 900 km du domicile des enfants, ses parents continué à les prendre 1 wk sur 2.
Il est revenu l'été 2020 ou il s'est installé chez ses parents et les prenaient 1 semaine sur 2.
Il a décidé de repartir là ou il a fait des saisons définitivement en septembre 2020.
Durant septembre 2020 et avril 2021 il ne les as jamais prises,
pendant les vacances de paques 2021 il les as prises 1 semaines ou il les as emmené en savoie ou il habite désormais.
Tout l'été qui a suivi il ne les as pas prises et seulement au vacances de la toussaint 2021 il les as prises 1semaine.

J'ai refait une demande pour passer devant le juge en mai 2021 nous sommes repasser en janvier 2022.
Le juge à conclu à ce que le père n'est que les enfants l'a moitié des vacances au vu de la distance.

Depuis il respecte le jugement et les prends pendant ses vacances, elles sont partis tout le mois d'aout.

Je voudrais préciser que Mr ne s'intéresse jamais à leur scolarité alors que l'école à plusieurs reprises à essayer de le joindre, niveau santé ne prend jamais de nouvelles, il peut rester 1 mois sans prendre de nouvelles et toujours trouver une excuse.
Au niveau de la pension il l'a juste payer pendant la période du jugement, il travail mais ne veut pas payer, le dossier est dans les mains de la caf mais cela fait 1 ans qu'ils ont des échecs pour prélever. J'ai donc porter plainte pour abandon de famille.

Le problème maintenant est qu'il manipule les enfants pendant leur vacances il leurs à dit que quand elles auront 13 ans elles pourront décider de venir vivre chez lui. Il conseille à ma fille de 11 ans de trouver des garcons de 17 ans plus mature selon lui et sa nouvelle compagne.
Elles sont restés seules à son domicile sans téléphone car aucune connexion en cas d'urgence elles devaient aller voir la voisine.
Je récupère des vêtements tachés que j'ai du jeter à la poubelle.
Une de mes filles avait un traitement pour des rhinites allergiques à prendre il à juger que au bout d'une semaine cela ne servait plus à rien.
Mes filles reviennent perturber agressive verbalement pendant un certains temps.
La plus petite sur conseil de la juge à vu une psychologue je souhaiterai également que la plus grande en voit un mais il refuse.

Je ne sais plus quoi faire car à chaque retour de vacances cela devient insupportable, il n'y a plus aucune communication et si cela persiste je ne pense pas que psychologiquement cela soit bon pour les enfants.

Je vous remercie par avance pour vos conseils et de m'avoir lu.

Par vivi250

bonjour,

Avez-vous parlé à votre avocat du comportement de votre ex qui manipule vos filles et de l'état général psychologique de vos filles quand elles reviennent de chez leur père ?

Par kroll0526

Bonjour,

Non car je n'ai pas d'avocat mais par contre j'ai appelé le tribunal qui m'ont demandé de voir avec un avocat que l'ont peux consulter gratuitement j'ai rdv dans 15jours.si je suis dans mon droit là je pourrai en alerter le tribunal sachant que il va y avoir un suivi psychologique.

Par isernon

bonjour,

il est possible de faire retirer l'autorité parentale à un parent pour désintérêt.

salutations